

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le 12/05/2026

ID : 039-243900420-20260427-90_2026-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 27 avril 2026

Date de convocation
24 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 27 avril à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Convention avec la retraite sportive du Val d'Amour N°90/2026

Nombre de membres

10

Présents

10

Représentés

0

Excusés

0

Votants

10

Présents

Mesdames Pate, Valot, Desarbres, Giancatarino, Sermier, Jahier.

Messieurs Rougeaux, Ramaux, Bouton, Rochet.

Excusés

Absents

Monsieur le Président informe le Bureau qu'une convention doit être conclue avec l'Association de Retraite Sportive du Val d'Amour afin d'assurer l'entretien des chemins pédestres,

Dans ce cadre, des bénévoles de l'association, déjà formés, interviennent pour réaliser le balisage conformément à la charte départementale ainsi que le suivi de l'état des équipements présents sur les itinéraires (panneaux, mobilier, signalétique),

Cette convention a notamment pour objet de sécuriser l'intervention des bénévoles, en particulier au regard des questions de responsabilité,

La convention est conclue à titre gratuit pour une durée de trois ans,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les termes de la convention à intervenir avec l'Association de Retraite Sportive du Val d'Amour,
- Autorise le Président à signer ladite convention ainsi que tout document afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Frédéric Bouton
Secrétaire de séance

